

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2017

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr





SOMMAIRE

Éditorial	05
Contrat d'Intérêt National et Contrat Intercommunal de Développement	08
Développement économique	10
Aménagement et urbanisme	14
Habitat	16
Mobilité	20
Développement durable	22
Tourisme	24
Politique de la ville et insertion	26
Sécurité et prévention de la délinquance	28
Enseignement supérieur	30
Université Inter-Âges	31
Culture	32
Sport	34
Environnement	36
Fonds Européens	38
Compte administratif	40



ÉDITORIAL

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

Pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'année 2017 fut l'année de la consolidation.

Après avoir accueilli Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy en 2016, la Communauté s'est agrandie de 4 communes supplémentaires le 1^{er} janvier 2017 : Lissy, Limoges-Fourches, Maincy et Villiers-en-Bière.

Tout en renforçant le caractère rural de notre Communauté, ce nouvel élargissement a réuni un bassin de vie cohérent et a permis d'atteindre la barre des 130 000 habitants.

Le périmètre de notre Communauté est maintenant stable et bien défini, et c'est fort de nos 20 communes, différentes et donc complémentaires, que nous devons désormais construire l'avenir de notre territoire.

Cet avenir, nous le construisons également avec les partenaires, nombreux, qui ont confiance dans les projets que nous mettons en œuvre depuis 2014 et dont le soutien s'est particulièrement manifesté en 2017.

Ce fut d'abord le Contrat d'Intérêt National (CIN) signé en mars 2017 avec l'État et le Département, et soutenu par la Région, qui est le véritable document stratégique de la politique

de la Communauté pour les 5 ou 10 années qui viennent, et sûrement au-delà.

C'est une étape très importante du développement de notre Communauté car il inscrit dans le marbre, avec le soutien de nos premiers partenaires, les objectifs que nous nous sommes assignés depuis le début de notre mandat.

Je pense ensuite à la Convention de délégation de Fonds Européens signée avec la Région en septembre.

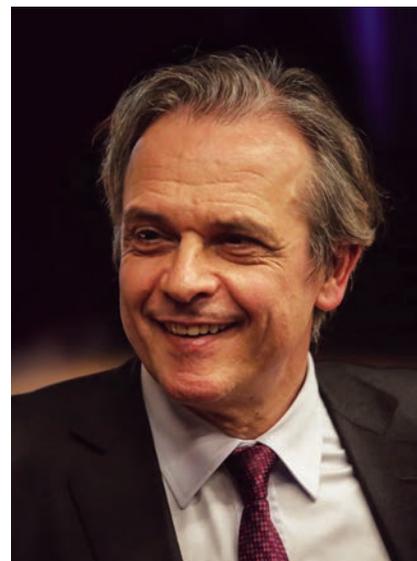
Car 2017 marque une vraie avancée dans ce domaine pour la Communauté.

C'est la première fois que la Communauté Melun Val de Seine accède aux Fonds Européens.

Pour cela, de gros efforts ont été conduits au sein même de notre structure.

Enfin, il y eut le Contrat Intercommunal de Développement (CID) signé avec le Département de Seine-et-Marne en octobre 2017.

Pour chacun de ces contrats, ce sont des moyens financiers et techniques conséquents que nos partenaires nous allouent.



C'est la reconnaissance de leur part de la pertinence des actions menées par la Communauté depuis 2014 et du nouveau rôle central de Melun Val de Seine dans le développement et l'équilibre de la région Île-de-France.

Ce rapport d'activités 2017 vous permettra d'apprécier les nombreuses actions de long terme ou du quotidien que la Communauté met en œuvre au service de notre territoire et de ses habitants.

Elle les poursuivra et les intensifiera en 2018 et les années suivantes.

Louis Vogel

Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun

 **20** communes

Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon

 **155** km²

 **130 067** habitants

 **3 500** étudiants

 **51 106** emplois

 **52 765** ménages

 **11 934** établissements

 Desservie par **A5 et A6**

 **1/3** d'espaces verts

 **44 km** de berges de Seine



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

LES
ACTIONS
FAITS MARQUANTS
PERSPECTIVES



LE CONTRAT D'INTÉRÊT NATIONAL CONSACRE LE TERRITOIRE DE MELUN VAL DE SEINE

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé, en mars 2017, avec l'État et le Département, un Contrat d'Intérêt National (CIN), d'une durée de cinq ans, renouvelable. Cette démarche, également soutenue par la Région, vise à accélérer la mise en œuvre des projets les plus importants de la Communauté en matière de développement économique, touristique, de déplacements, d'habitat... au bénéfice du territoire et de ses habitants. Ce CIN illustre l'importance de la Communauté Melun Val de Seine pour un développement équilibré de la Région Île-de-France.

Les projets inscrits dans le CIN répondent à trois grandes priorités :

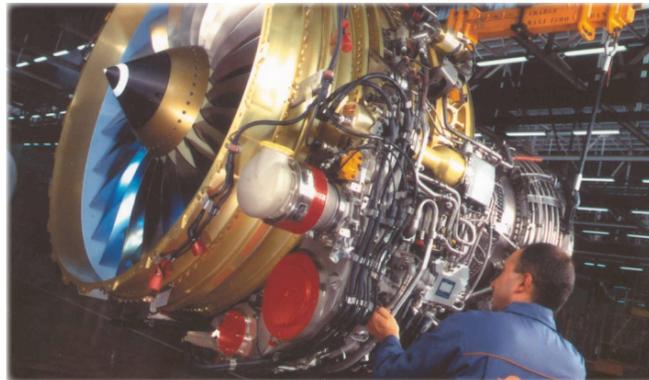
Conforter le développement et l'attractivité du territoire :

En développant et diversifiant son offre de formation et d'enseignement supérieur (Paris II Panthéon-Assas) ou en implantant une nouvelle université positionnant Melun Val de Seine comme territoire majeur du Sud-Est francilien.

En bâtissant une stratégie de développement touristique qui s'appuiera notamment sur la dynamique d'un classement en qualité de « Grand Site » du Château de Vaux-le-Vicomte et la mise

en valeur des autres sites touristiques majeurs du territoire.

En accompagnant le développement économique de sites et de filières clairement identifiés pour créer de nouveaux emplois (filiale aéronautique autour du pôle d'activités de Villaroche, filière santé autour de Santépôle, la nouvelle plateforme santé publique-privée, et innovation alimentaire).



Optimiser les déplacements internes et extérieurs au territoire :

En renouvelant le quartier gare de Melun autour d'un Pôle d'échanges multimodal performant.

En repensant la circulation dans le cœur d'agglomération, pour réduire les nuisances et améliorer le cadre de vie.

En favorisant le développement des modes de déplacement actifs (vélo, piétons...) et en rendant plus performant le système de transports urbains (TZen 2, Melibus).



Renforcer l'attractivité résidentielle et améliorer le cadre de vie :

En proposant aux habitants une offre diversifiée de logements de qualité dans le cadre de projets exemplaires (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU), rénovation des centres urbains, quartier Saint-Louis...), en s'appuyant sur le Programme Local de l'Habitat.

En reconquérant l'habitat, les espaces publics et les berges de Seine du centre-ville de Melun, cœur de l'agglomération.

En inscrivant ces opérations dans la transition écologique et énergétique, avec une dimension numérique affirmée.



Le CIN est mis en œuvre dans le cadre d'une gouvernance partagée entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et ses partenaires institutionnels. Des comités thématiques opérationnels associent tous les services de l'État et les partenaires économiques.

L'État s'est engagé à apporter à ces projets, dans le cadre du CIN, un soutien financier pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros.

Contrat Intercommunal de Développement : 6,9 millions pour développer 28 actions dans l'agglomération.

En octobre 2017, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé, avec le Conseil départemental, son Contrat Intercommunal de Développement (CID), le nouveau dispositif de soutien à l'investissement proposé par le Département pour financer les projets portés par les intercommunalités et les communes de plus de 2 000 habitants, sur une durée de trois ans.

28 projets sont inscrits au CID de Melun Val de Seine qui est doté d'une enveloppe de 6,9 millions d'euros (60 % pour les projets portés par la Communauté et 40 % pour les projets communaux).

Les projets de l'agglomération retenus dans le CID concernent la rénovation des zones d'activités économiques, la création d'infrastructures cyclables, des travaux de mise en accessibilité et l'extension des locaux de la Communauté.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

La Communauté intervient en faveur du développement économique du territoire, à travers différents leviers :

Études, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales

Développement et soutien aux filières économiques, telles que la filière aéronautique et l'innovation alimentaire.



Accueil et accompagnement des entreprises

Implantation des entreprises sur le territoire (Bourse des Locaux).

Mise en synergie de l'ensemble des acteurs du territoire.

Accompagnement à l'innovation et à l'exportation.

Accompagnement à la création d'entreprises.

Réalisation d'offres immobilières répondant aux besoins des entreprises : pôles de services, hôtel d'artisans...



Animation du tissu économique

Rencontre avec les entreprises du territoire pour identifier leurs besoins et leurs projets.

Organisation de rencontres entre les entreprises et les partenaires locaux, les acteurs de l'emploi, de l'économie et des experts.

Organisation d'événements en partenariat avec les réseaux d'entreprise.

Analyse et information sur le territoire

Analyse du tissu économique, de l'emploi et de la fiscalité dans le cadre de l'Observatoire.

Promotion du territoire

Réalisation d'outils de promotion du territoire et de ses entreprises.

Organisation d'événements et **participation** à des salons.



LES FAITS MARQUANTS

Une intervention soutenue sur l'offre foncière et immobilière du territoire

La Communauté a poursuivi la commercialisation des ZAE de l'agglomération : Le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Villaroche, La Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry, le parc d'activités artisanales Les Prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis et La Croix Besnard à Vaux-le-Pénil.

La Communauté est également intervenue sur les emprises foncières des communes de Pringy et de Limoges-Fourches et intensifié la commercialisation de son offre immobilière (Pôle de services et hôtel des artisans sur le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine).



La filière innovation alimentaire se renforce *

La Communauté a fait le choix de développer sur son territoire une filière innovation alimentaire, en lien avec le pôle de compétitivité Vitagora® spécialisé sur les thématiques du goût, de la nutrition et de la santé.



Dans le cadre de cette démarche d'attractivité, une nouvelle pépite s'est implantée sur l'Agglomération, séduite par l'offre d'accompagnement individuel : Matatie, fabricant d'aliments pour enfants garantis sans allergènes. La « success story » de Jimini's se poursuit quant à elle. Installée à Vaux-le-Pénil depuis 2015, l'entreprise occupe désormais plus de 350 m² pour sa production d'aliments à base d'insectes, avec un effectif de 15 personnes.

2017 a aussi vu le lancement d'un projet d'immobilier en agroalimentaire (AA) ; un investisseur privé a acquis un terrain sur le parc d'activités de Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine pour y construire un bâtiment modulable de 2 100 m² aux normes AA. L'implantation d'une première PME AA est prévue en juin 2018, sur une surface de 425 m².

Un 1^{er} RDV Création et jeunes entreprises Melun Val de Seine

Porteurs de projet, créateurs et jeunes dirigeants étaient conviés à ce premier Rendez-vous Création et jeunes entreprises Melun Val de Seine, le 11 octobre, à l'Éscale, à Melun.

Au programme, un village d'une trentaine d'exposants et des conférences sur le financement, la franchise et les nouveaux centres d'affaires dans les quartiers. L'occasion pour les 168 visiteurs de nouer des contacts avec des professionnels et d'obtenir des réponses pour avancer dans leur projet.



EN CHIFFRES



Cession de **2 terrains**, de **20 000 m²**, pour la commercialisation du secteur de la Croix Besnard, à Vaux-le-Pénil, ayant permis l'ouverture de Métro, Rexel, Foussier, Würth...



Commercialisation de **2 terrains de 12 et 20 ha** sur la ZAE du Tertre de Montereau, en partenariat avec la SPL Melun Val de Seine, représentant un potentiel de **900 emplois**.



6 réunions « Melun Val de Seine Café » destinées aux entreprises du secteur agroalimentaire, pour un total d'un peu plus de **65 participants** (90 % d'entreprises).



Commercialisation d'un terrain de **5,5 ha** sur la zone d'activités du marché des Grais, représentant l'implantation de **300 emplois**.



LES PERSPECTIVES 2018

- Réalisation des opérations de dépollution pyrotechnique, de fouilles archéologiques et lancement des travaux de voirie et réseaux divers (VRD), sur le Tertre de Montereau.
- Réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) sur le Marché des Grais.
- 2^{ème} édition du Rendez-vous Création et jeunes entreprises, le 26 juin.
- Pose de la première pierre d'une entreprise du BTP, sur le parc d'activités du Marché des Grais, en octobre 2018.
- Livraison des premiers bâtiments sur le parc de La Mare aux loups, durant le 4^{ème} trimestre.
- Intensification de la commercialisation des surfaces foncières du Tertre de Montereau, notamment les 6 ha dédiés à l'implantation d'activités de services.
- Accélération des implantations d'artisans au sein de l'hôtel qui leur est réservé à Vaux-le-Pénit, sur le secteur de la Croix Besnard.
- Études pré-opérationnelles relatives au développement de Paris/Villaroche.





AMÉNAGEMENT-URBANISME

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est compétente pour :

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le suivi, en qualité de personne publique associée, des PLU des communes et de tout document d'urbanisme.

LES FAITS MARQUANTS

Un SCoT élargi à 20 communes



L'élargissement de la Communauté à 20 communes a conduit à réaliser un nouveau diagnostic ainsi qu'un état initial de l'environnement, sur le 1^{er} semestre 2017, en s'appuyant sur 5 ateliers de travail avec des acteurs du territoire sur des thématiques ciblées : agriculture, tourisme, commerce.

Le 2^{ème} semestre a été consacré à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document socle du SCoT, qui avait été esquissé à l'échelle de 16 communes en 2015 ainsi qu'au lancement de l'écriture des documents de portée réglementaire, dont les premiers volets ont porté sur la trame verte et bleue, les leviers de valorisation touristique et de loisirs de l'Agglomération et l'aménagement commercial.

La création et la réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) d'intérêt communautaire.

Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire.

Intervenir en commission départementale d'équipement commercial pour délivrer un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m².

Le quartier centre gare se concrétise



Le 22 mai 2017, le Conseil communautaire a confirmé l'intérêt communautaire pour l'aménagement urbain aux abords de la gare de Melun.



Parallèlement à l'étude du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) conduite par Île-de-France Mobilités sur la gare de Melun (cf page 20), la Communauté, la SNCF et Île-de-France Mobilités ont mis en place une démarche partenariale qui a permis de définir le foncier ferroviaire mobilisable à court terme, permettant d'assurer à la fois la faisabilité du PEM et la réalisation d'un programme immobilier tertiaire en pied de gare qui contribuera à revaloriser la façade urbaine d'une porte d'entrée majeure du territoire.

EN CHIFFRES



Un territoire d'une superficie de **155 km²** dont **37 %** d'espaces agricoles, **34 %** d'espaces urbains, **29 %** d'espaces naturels.



347 internautes inscrits, **786 idées** ou commentaires déposés et **2 600 votes** enregistrés sur la plate-forme cartographique participative Carticipie mise en place par la Communauté pour susciter la participation des habitants à l'élaboration du SCoT, dans le cadre de la campagne « Votre agglomération veut votre avis ».

LES PERSPECTIVES 2018

- Après un débat sur le projet d'aménagement et de développement durables au Conseil communautaire le 15 janvier 2018, déclinaison des grandes orientations d'aménagement du territoire dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), document réglementaire du SCoT.

Ce document sera complété par un Dossier d'Aménagement Artisanal et Commercial précisant les conditions de développement des équipements commerciaux de l'Agglomération.

- Lancement d'une nouvelle concertation publique pour la 3^{ème} phase d'élaboration du SCoT au 2^{ème} semestre 2018.
- Mise en œuvre de la procédure de démantèlement des installations ferroviaires et de l'acquisition des terrains auprès de la SNCF pour la réalisation du pôle gare de Melun.
- Relance des études d'aménagement du quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys.



HABITAT

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) qui fixe les principes et les orientations de sa politique dans ce domaine, la Communauté intervient sur les différents axes suivants :

Construction de logements

Financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public (logement locatif social, accession sociale à la propriété, logement intermédiaire).

Coordination de la programmation/production de logements privés.



Amélioration de l'habitat privé

Financement et accompagnement des travaux d'amélioration de l'habitat à travers le dispositif Mon Plan Renov'.

Pilotage des opérations liées à l'habitat dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI), dans l'hypercentre ville de Melun.

Accompagnement des copropriétés pour la réalisation de leurs travaux.



Nouveau programme de rénovation urbaine

Pilotage stratégique et participation au financement du nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) sur Melun et Le Mée-sur-Seine.

Logement des jeunes

Promotion de la chambre chez l'habitant.

Financement des foyers de jeunes travailleurs.

Collectivité réservataire d'une partie des logements proposés à la location dans les résidences étudiantes.

Hébergement d'urgence et temporaire

Soutien financier aux associations qui agissent dans ce secteur.

Participation à la construction de résidences (Foyers des Jeunes Travailleurs, maisons relais).

Propriétaire du Relais Rogiez, résidence d'accueil temporaire située à Vaux-le-Pénil.

Gens du voyage

Construction et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil).

Étude d'une aire d'accueil de grands passages, dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Aménagement de terrains familiaux pour les gens du voyage sédentarisés.



LES FAITS MARQUANTS

Développement d'une offre d'habitat mixte sur les communes déficitaires



La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte, encourageant la construction de logements locatifs sociaux, en particulier dans les communes qui n'atteignent pas le seuil de 25 % de logements sociaux.

Un travail fin de repérage est réalisé permettant de développer des programmes de petite taille, qui excèdent rarement 20 logements pour une bonne intégration paysagère et une acceptation sereine par les habitants.

Pour la plupart des communes déficitaires, le logement social n'est plus considéré uniquement comme une contrainte mais comme une opportunité pour le développement de la commune et son dynamisme démographique.



Réforme des attributions de logements sociaux

La Communauté a poursuivi les travaux liés à la réforme des attributions de logements sociaux qui constitue le volet complémentaire au conventionnement de logements dans les communes déficitaires. Elle a élaboré en 2017 son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID).

La Communauté a également engagé l'élaboration de sa convention intercommunale d'attribution (CIA) qui sera adoptée au troisième trimestre 2018 et annexée à la convention NPRU.



Relance de Mon Plan Rénov'



L'année 2017 a été marquée par la relance d'un dispositif spécifiquement financé par la Communauté, « Mon Plan Rénov' ». Il permet aux propriétaires, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé, de bénéficier, sous conditions, d'une aide de la Communauté pour financer les travaux de rénovation destinés à améliorer la performance énergétique du logement ou à l'adapter à la vieillesse ou au handicap.

EN CHIFFRES



56 740 logements, 33 % de sociaux, 67 % de privés, 48,4 % de propriétaires, 10 % de vacance.



275 logements sociaux financés pour un montant de **1 260 000 €** dont **947 000 €** sur les fonds délégués de l'État et **313 000 €** sur les fonds propres de l'Agglo.



255 nouveaux logements conventionnés à Dammarie-lès-Lys, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Le Mée-sur-Seine.



Réhabilitation de **95 logements** du parc privé pour un montant total de subventions ANAH de **703 000 €**.



182 172 € pour le financement des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du dispositif Mon Plan Rénov'.

LES PERSPECTIVES 2018

- Réalisation de l'extension de l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Choix d'un terrain pour l'aménagement d'un terrain de grands passages.
- Achèvement d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale visant à aménager un terrain familial pour un groupe de gens du voyage sédentarisé, route de Brie, à Melun.
- Programmation de 250 nouveaux logements sociaux sur le territoire.
- Mise à jour du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour intégrer les quatre dernières communes qui ont rejoint la Communauté ainsi que l'évolution des objectifs de production de logements, notamment sociaux, issus du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH).
- Révision des critères d'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté au profit du logement locatif social pour mieux orienter la production de nouveaux logements vers les communes ou les secteurs qui en ont le plus besoin.
- Approbation de la convention intercommunale d'attribution (CIA) qui sera annexée à la convention à conclure avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) pour la rénovation des quartiers Nord de Melun et de Plein Ciel à Le Mée-sur-Seine.





MOBILITÉ

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

En matière de mobilité, la Communauté intervient sur les champs suivants :

Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Déplacements (PLD).

Réalisation d'équipements de voirie communautaire, création et aménagement de liaisons douces.

Participation financière au fonctionnement des réseaux de bus urbains qui desservent le territoire de la Communauté (Melibus, Citalien, Canton de Perthes).

LES FAITS MARQUANTS

Le Plan Local de Déplacements sur les rails



La première phase d'élaboration du Plan Local de Déplacements (PLD), menée tout au long de l'année 2017, a été consacrée au diagnostic du territoire et de la mobilité.

Elle a fait l'objet de nombreuses rencontres et échanges avec les partenaires, qui ont étoffé le diagnostic et permis de définir les six grandes orientations suivantes : mieux intégrer l'agglomération dans les échanges franciliens, garantir l'accessibilité au centre-agglomération, accompagner le développement urbain et économique de l'agglomération, mailler l'ensemble du territoire par des services et des infrastructures de mobilité appropriés, favoriser la mobilité des personnes à besoins spécifiques, enfin, promouvoir une mobilité favorable à l'amélioration de la santé et du cadre de vie. Cette première étape a été validée en novembre 2017.

Participation à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport.

Mise en accessibilité des points d'arrêts de bus.

Suivi du fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbains.



Le réseau Melibus encore plus loin



L'offre de transport a été fortement renforcée en novembre 2017 avec l'extension de trois lignes du réseau (A, E et O) pour desservir les communes de Pringy et de Saint-Fargeau-Ponthierry qui avaient intégré la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le 1^{er} janvier 2016.

À la clé, la desserte du nouveau quartier de l'Orme Brisé à Pringy, du centre de Saint-Fargeau-Ponthierry, de la gare de Ponthierry-Pringy, de la zone d'emplois de la ZA de l'Europe, mais également du centre commercial Villiers-en-Bière.



Une convention de financement pour le Pôle d'Échanges Multimodal de Melun



En mars 2017, Île-de-France Mobilités, la Région, l'État, le Département et la Communauté ont signé une convention de financement des études préalables

pour l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Melun. Cette signature a permis de lancer les premières études pour établir un diagnostic du site et définir les grandes orientations d'aménagement.

Une convention de partenariat sur le TZen 2

Cette convention de partenariat relative aux études et aux travaux du TZen 2 Melun-Sénat signée en juin avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, le Département et la Ville de Melun a permis de lancer des études spécifiques aux commerces afin de limiter l'impact



du TZen 2 sur les activités économiques et d'en optimiser les effets bénéfiques.

Le transport à la demande (TAD)

En mars 2017, la Communauté a confié à un cabinet, une étude de faisabilité et d'opportunité pour le développement du TAD sur son territoire. Une première phase basée sur une analyse du territoire et des besoins en déplacements a confirmé l'intérêt du TAD pour la desserte de certaines parties du territoire.

De nouvelles liaisons douces à l'étude

L'année 2017 a essentiellement été marquée par le lancement de nombreuses études pour développer le réseau cyclable principal de l'Agglomération en vue de réaliser les aménagements en 2018.



EN CHIFFRES



15 lignes de bus, **80** véhicules, **491** arrêts dont **364** accessibles aux PMR, plus de **2,9 millions de km** parcourus sur les lignes Melibus chaque année, **510 000 km** sur le Citalien.



58 km de liaisons douces.



28 954 voyages effectués chaque jour soit environ. **6 772 500 validations** par an.



8,5 % d'augmentation globale annuelle de fréquentation du réseau Melibus, **9 %** en semaine, **22,50 %** le samedi, **23 % sur la ligne « H »** Dammarie-lès-Lys et **24 % sur la ligne « H »** Melun le dimanche.



74 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité.

LES PERSPECTIVES 2018

- Élaboration d'un programme d'actions opérationnelles sous 5 ans, dans le cadre du Plan Local de Déplacements.
- Lancement d'une seconde phase pour définir des scénarios chiffrés d'organisation du transport à la demande (TAD), en complémentarité avec les lignes régulières de transport en commun.
- Aménagement de nouvelles liaisons douces :
 - Ponts urbains de Melun et île Saint-Étienne,
 - Desserte du lycée George Sand à Le Mée-sur-Seine et du quartier Schuman à Melun,
 - Chemin de halage entre Vosves (Dammarie-lès-Lys) et le barrage des Vives Eaux (Boissise-le-Roi) avec son raccordement Rive droite à Boissise-la-Bertrand.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

L'action de la Communauté en matière de développement durable se structure selon les quatre finalités poursuivies :

La lutte contre le changement climatique.

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

LES FAITS MARQUANTS

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté

Le 23 janvier 2017, le Conseil communautaire a adopté le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté. Cet outil de planification qui définit sa stratégie air-énergie-climat constitue la pierre angulaire de la sobriété, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air du territoire.

À travers le PCAET, la Communauté s'est fixée 10 objectifs : promouvoir et développer un patrimoine sobre et efficace, mieux consommer et limiter la production de déchets, améliorer la mobilité des agents, aménager durablement le territoire, inciter à la rénovation et la construction d'un habitat durable, promouvoir une mo-

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

L'épanouissement de tous les êtres humains et une dynamique de développement responsable.

bilité durable, améliorer le mix énergétique, prolonger l'action de l'Agglomération via ses délégataires, accompagner les acteurs du territoire et enfin amplifier, animer et procéder à l'évaluation du PCAET. Ces 10 objectifs sont déclinés en 35 actions concrètes qui seront mises en œuvre avec les communes et différents partenaires.

Plus encore

Une politique de développement durable est par nature transversale ; elle innove l'ensemble des politiques menées par la collectivité. Grâce à ce pictogramme  retrouvez au fil des pages de ce rapport d'activités, les faits marquants qui présentent une dimension développement durable, dans chacune des compétences exercées par la Communauté.

LES PERSPECTIVES 2018

Pour sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie et du climat, la Communauté va animer son défi « Familles à Énergie Positive ». Le principe est simple : des familles volontaires s'efforceront de réduire de 8 % au moins leur facture énergétique, grâce à des éco-gestes.



EN CHIFFRES



L'Agglomération a financé les travaux d'efficacité énergétique à hauteur de **182 172 €** pour **105** logements (dont 52 lots en copropriétés).



150 000 € ont été versés par l'Agglomération pour l'entretien des forêts de Rougeau-Bréviande.



TOURISME

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

L'Office de tourisme Melun Val de Seine assure les missions suivantes :

- L'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement

LES FAITS MARQUANTS

Le tourisme, nouvelle compétence de la Communauté

Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a pris la compétence tourisme.

Elle a choisi de donner un nouvel élan au développement touristique en donnant le statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial à son office de tourisme créé par délibération en Conseil communautaire, en octobre 2017.

LES PERSPECTIVES 2018

- Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour développer la destination « Melun Val de Seine ».
- Candidature de Melun Val de Seine à l'appel à projets « plans de paysage » lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en vue de préserver et de mettre en valeur des sites naturels classés de grande notoriété et avec une forte fréquentation, notamment Vaux-le-Vicomte à Maincy et le Val d'Ancoeur.

touristique du territoire.

- La coordination des différents acteurs locaux du tourisme implantés sur Melun Val de Seine.
- L'accueil et l'information des touristes sur le territoire communautaire.



EN CHIFFRES



44 km de berges de Seine.



Près de **300 000** visiteurs à Vaux-le-Vicomte.



3 500 lits touristiques marchands et **3 500** lits touristiques en résidences secondaires.



8 993 visiteurs accueillis, dont **8 446** visiteurs français à l'Office de tourisme.



69 groupes accueillis.



14 visites guidées organisées de mars à octobre 2017.



10 000 connexions au site internet.



3 400 fans sur Facebook



POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

Devenue une compétence de la Communauté le 1^{er} janvier 2016, la Politique de la ville et insertion a pour objectif de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en agissant sur les quartiers en difficulté.

Elle se concrétise à travers un contrat de ville et une grande diversité d'interventions dans différents domaines : urbanisme et aménagement urbain, éducation, prévention de la délinquance, emploi, développement économique, santé, culture, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les discriminations...

LES FAITS MARQUANTS

Un forum pour l'emploi

Le 11 mai, la Communauté a organisé le premier forum emploi intercommunal avec la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine, les villes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Saint-Fargeau-Ponthierry.



Au programme : des entretiens individuels avec des employeurs et des centres de formation, des conférences, des accompagnements dans la recherche d'emploi, des ateliers collectifs, des informations et des démonstrations sur des métiers et des formations.

La Communauté intervient notamment dans :

- La mise en œuvre du contrat de ville au bénéfice des quartiers prioritaires.
- Le soutien aux associations agissant dans le champ de l'insertion économique et de l'emploi.
- Le soutien aux conseils citoyens qui permettent aux habitants des quartiers prioritaires de proposer et de développer des projets contribuant à la vie de leur quartier (à travers le fond de participation des habitants).
- La mise en œuvre du contrat local de santé.



Un Contrat Local de Santé pour le territoire

Signé en mars 2017 suite au diagnostic local de santé réalisé en 2016, le Contrat Local de Santé (CLS) vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en apportant des réponses adaptées aux besoins des habitants.

Le Contrat Local de Santé se compose de 4 axes : renforcer et structurer l'offre de 1^{er} recours, promouvoir l'interconnaissance et la mise en relation des acteurs de santé, mettre en place des solutions ciblées pour répondre aux besoins de prévention identifiés comme prioritaires pour la population, intégrer les enjeux de santé au sein des contrats de ville.

LES FAITS MARQUANTS

La lutte contre le décrochage scolaire, un nouvel enjeu

La Communauté a investi le champ de la lutte contre le décrochage scolaire et pour la persévérance scolaire, dans la perspective du transfert des Programmes de Réussite Éducative des villes de Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun, le 1^{er} janvier 2018.

Les 17 et 18 octobre, elle a accueilli 300 acteurs éducatifs (professionnels de l'Éducation nationale, services municipaux, acteurs institutionnels et associatifs) du département et plus spécifiquement du territoire de la Communauté pour débattre de ces questions, lors d'un colloque franco-qubécois, « Du décrochage à la persévérance scolaire, tous mobilisés ».

DU DÉCROCHAGE
À LA PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE :
TOUS MOBILISÉS



Dans le cadre du Programme de développement territorial urbain « Investissement Territorial Intégré » (ITI) 2014-2020 (lire aussi page 38), la Communauté a lancé un appel à projets spécifique pouvant mobiliser des fonds européens sur la question du décrochage scolaire.

Un centre d'affaires dans les quartiers en gestation



La Communauté a mis à profit l'année 2017 pour préparer l'ouverture d'un centre d'affaires dans les quartiers (à l'Écopôle Loïc Baron à Melun et à l'Espace Emploi à Dammarie-lès-Lys).

Elle vise ainsi à développer une offre de locaux d'activités pour favoriser l'implantation d'entreprises extérieures et la création d'activité endogène et à susciter l'envie d'entreprendre chez les demandeurs d'emploi, les inactifs et les jeunes, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du programme ITI (lire aussi page 38).

LES PERSPECTIVES 2018

- Transfert du Programme de Réussite Éducative des villes de Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun.
- Ouverture du centre d'affaires dans les quartiers, L'Atelier.
- Adhésion de la Communauté au dispositif « Ma santé, ma commune ».
- Évaluation à mi-parcours du contrat de ville 2015-2020.



EN CHIFFRES



Près de **31 000** personnes résident dans l'un des 5 quartiers prioritaires soit **24,13 % de la population** de Melun Val de Seine.



42,5 % de moins de 25 ans (**34,9 %** sur l'ensemble de l'Agglo).



4 040 demandeurs d'emploi soit **36,10 %** des demandeurs d'emploi de la Communauté.



846 000 € alloués à des actions ou des acteurs dans le champ de l'emploi et de l'insertion dont **430 000 €** de subventions à Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine.

154 000 € au bénéfice d'actions sur les thématiques éducation, santé, sport, culture et lien social.

Une aide financière de **90 000 €** à l'École de la Deuxième Chance.



1 407 visiteurs et plus de **500** offres d'emploi proposées au forum de l'emploi Melun Val de Seine.



Près de **600 élèves** (primaires et collégiens) et **350** visiteurs au forum santé.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

La Communauté a installé en 2016, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) avec pour mission de favoriser la sécurité des habitants et de coordonner la circulation des informations entre les différents acteurs concernés du territoire.

Son action est définie au travers de sa stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance.

LES FAITS MARQUANTS

Les groupes de travail en action

Des groupes techniques opérationnels (GTO) ont été créés pour mettre en œuvre les actions inscrites dans la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance.

L'ensemble des GTO a poursuivi les actions pour trouver des solutions pragmatiques, efficaces et immédiates. C'est particulièrement le cas du Groupe intercommunal de traitement de la délinquance (GITD), piloté par la Procureure de la République, qui se réunit mensuellement pour évoquer et trouver des solutions concrètes, rapides et durables, ou encore du Groupe Intercommunal de Coopération de Sécurité Renforcée (GICSR) qui se réunit en cas de risque de violences urbaines, sur décision du commissaire de Melun.

À noter également, que les 9 polices municipales de l'agglomération coopèrent pleinement depuis la création du CISPD. Par ailleurs, un groupe de travail est spécifiquement dédié aux responsables de police municipale.

Parmi les actions prioritaires :

- La lutte contre les cambriolages.
- La lutte contre les trafics de stupéfiants et la prolifération des armes.
- La lutte contre l'insécurité routière.
- La mise en place d'un **plan intercommunal de sauvegarde** en cas de catastrophe naturelle (inondation), accidentelle ou malveillante (acte de terrorisme).



Le théâtre en prison, un moyen de réinsertion

Le CISPD, la Préfecture de Seine-et-Marne, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Melun (SPIP) ont mené une expérience innovante, en janvier 2017, au Centre de détention de Melun. Plusieurs détenus sont montés sur les planches le temps d'une représentation intitulée « Protocole Elvis », après un stage de théâtre de 3 semaines.

Cette action s'est inscrite dans une démarche de lutte contre la récidive et pour faciliter la réinsertion sociale des détenus en créant les conditions nécessaires à la prise de parole et au dialogue social.



LES PERSPECTIVES 2018

L'ambition d'une police intercommunale des transports

La police intercommunale des transports aura pour mission de sécuriser les lignes urbaines et interurbaines qui desservent Melun Val de Seine ainsi que les 7 gares de l'agglomération. Elle aura vocation à favoriser la continuité du service public de transport, à limiter les actes de délinquance, mais aussi à lutter contre les incivilités. Elle devrait favoriser l'utilisation des transports en commun et préparer l'arrivée du TZen 2. Cette nouvelle police territoriale sera organisée en partenariat avec les forces de sécurité de l'État, des communes et les opérateurs de transports. Par an, cette police aura en charge de sécuriser plus de 10 millions de voyages.

Un forum des TIG pour promouvoir un dispositif efficace

L'année 2018 sera marquée par la mise en place d'un forum des TIG (travail d'intérêt général), avec la direction politique de la ville et insertion. Objectif : mieux faire connaître ce dispositif et sensibiliser les partenaires sur le rôle et la responsabilité des administrations publiques (collectivités, établissements, syndicats...) et des associations, afin qu'elles s'inscrivent dans un partenariat avec la Justice.

Un colloque sur la radicalisation pour une meilleure prévention

Mieux former et informer les acteurs territoriaux de Melun Val de Seine sur le phénomène de radicalisation ou comment reconnaître les premiers signes d'une radicalisation

inquiétante, voilà les enjeux de ce colloque destiné aux agents des services publics locaux.

Participation citoyenne intercommunale pour lutter contre les cambriolages

La participation citoyenne est un dispositif piloté par la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP - Police nationale) au profit des communes.



Pour la première fois dans le département, un protocole intercommunal sera expérimenté. En effet, les communes de Melun Val de Seine, la Préfecture et la DDSP ont souhaité porter conjointement ce dispositif à l'échelon communautaire pour davantage de résultats. Il s'agira ensuite d'animer, via le CISPDP, un réseau de « citoyens vigilants » formés et chargés d'alerter les services de police en cas de comportement laissant présager un cambriolage.

La vidéoprotection pour le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine

Pour mieux sécuriser le deuxième parc d'activité économique de Seine-et-Marne, un dispositif intercommunal de vidéoprotection sera installé, en fin d'année 2018, afin de protéger l'ensemble des entreprises. Il complètera ainsi l'ensemble des dispositifs existants.

PARTICIPATION CITOYENNE



EN CHIFFRES



296 policiers nationaux
85 policiers municipaux
17 agents de la surveillance générale (SNCF).



29 actions menées par le CISPDP.



21 groupes techniques opérationnels (GTO).



397 réunions au titre du CISPDP.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté participe :

- Aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire.
- Au développement de structures universitaires nouvelles.

LES FAITS MARQUANTS

Des sites universitaires complètement accessibles

En 2017, la Communauté a concentré ses efforts sur la mise en accessibilité complète de deux des principaux bâtiments universitaires de l'agglomération : La Courtille et Fréteau de Saint Just, tous deux implantés sur l'île Saint Étienne à Melun.

Une 1^{ère} année de médecine en vue

La Communauté Melun Val de Seine, la Communauté Grand Paris Sud, la Mairie de Fontainebleau et l'Université Paris Est Créteil, se sont entendues pour la création d'un pôle universitaire de santé dans le sud Seine-et-Marne.

Ce pôle comprend, entre autres, une PACES (première année commune aux études de santé) à Lieusaint et une PACES à Melun. Cette dernière doit encore être formalisée dans une convention liant la Communauté Melun Val de Seine avec l'Université.

LES PERSPECTIVES 2018

- Lancement des travaux dans un bâtiment en face de la gare de Melun pour l'ouverture d'une première année de médecine et l'accueil des premiers étudiants.
- Poursuite de la rénovation des locaux universitaires existants (notamment les sites de La Courtille et de Fréteau de Saint-Just).



EN CHIFFRES



235 000 € pour la mise en accessibilité complète des sites de la Courtille et de Fréteau de Saint-Just.



1 901 étudiants en formation initiale, à l'Université Panthéon-Assas de Melun, dont **1 405 en droit** (726 en L1, 410 en L2 et 269 en L3), **242 en économie-gestion** (163 en L1 et 79 en L2) et **254 en administration économique et sociale** (169 en L1, 38 en L2 et 47 en L3).



163 étudiants en formation continue (Master, Licence pro, Diplôme universitaire et Capacité en Droit) à l'Université Panthéon-Assas de Melun.

CULTURE

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

Une action culturelle centrée sur la musique

Pour la diffusion des musiques actuelles : organisation des concerts des Amplifiés, formation, accompagnement et promotion de groupes locaux.

Pour la promotion de la musique classique : développement de l'Orchestre Melun Val de Seine permettant aux musiciens amateurs de poursuivre leur formation instrumentale et d'acquérir une pratique orchestrale.



Une action en faveur de l'éducation culturelle et artistique des lycéens

Organisation, dans les lycées, de concerts musiques actuelles, d'un concert inter-lycées et de concerts musique classique (ces derniers précédés de deux séances de sensibilisation animées par un musicologue et des musiciens).

Organisation d'une série de conférences culturelles.



Une action au profit d'une offre culturelle plus accessible

En favorisant **la coordination des équipements culturels de diffusion artistique** (harmonisation des programmations des communes, réalisation d'une plaquette culturelle unique...).

En proposant **des manifestations estivales itinérantes** : Ciné en plein air, des séances de cinéma gratuites, dans des lieux bucoliques de l'agglomération.

Une action pour une politique culturelle solidaire

Versement de fonds de concours à des équipements municipaux : médiathèque de Melun, l'Astrolabe et ludothèque de Vaux-le-Pénil.



LES FAITS MARQUANTS

Un partenariat avec Rock en Seine

Le partenariat noué pour la première fois, en 2017, avec la Région Île-de-France et l'un des plus importants festivals d'Europe a permis à un des groupes participants au concert Interlycées d'être programmé à Rock en Seine et de bénéficier d'un accompagnement technique et artistique.

Les autres groupes de la soirée ont été invités à découvrir les backstages du festival, rencontrer des artistes et participer à des masterclass.

Un abonnement communautaire

Le travail de coordination mené par la Communauté avec les communes a conduit à la création d'un abonnement communautaire permettant aux spectateurs de bénéficier de tarifs préférentiels à partir de cinq spectacles sélectionnés sur la saison.



LES PERSPECTIVES 2018

Un accès à la culture facilité pour les lycéens

Des bus seront mis à la disposition de tous les lycées de l'agglomération pour permettre aux lycéens de se rendre dans les différents équipements culturels du territoire communautaire.

Une sensibilisation aux risques auditifs élargie aux collégiens

Le spectacle « Peace & Love » créé et proposé par le Réseau des musiques actuelles d'Île-de-France permet d'informer les lycéens sur les risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute de la musique, de façon ludique et pédagogique. Chaque année environ 300 élèves assistent à ce spectacle organisé en condition réelle, dans une salle de concert de l'agglomération. Cette action sera étendue aux collégiens des quartiers de la Communauté en politique de la ville.



EN CHIFFRES



18 000 places vendues sur la saison 2016-2017, soit une progression de **20 %** par rapport à la saison 2015/2016. Plus **60 % d'abonnements** sur la même période.



600 spectateurs sur les **4 concerts** des Amplifiés, **800 spectateurs** aux **3 concerts** de l'Orchestre Melun Val de Seine.



500 lycéens aux concerts de musique classique, **1 380** aux concerts de musiques actuelles dans les établissements et au concert inter-lycées, **1 700** aux conférences culturelles.



1 100 spectateurs pour les 7 séances de Ciné en plein air.

SPORT

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

Une action en faveur des équipements sportifs

Gestion de la patinoire de la Cartonnerie.

Versement de fonds de concours pour l'aide au fonctionnement des quatre piscines du territoire (Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry).



Un soutien au mouvement sportif

Mise en œuvre du contrat d'objectifs signé avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine qui inclut le soutien aux tireurs de niveau national et international, les interventions d'initiation à l'escrime auprès des élèves du CE2 au CM2 et l'appui aux manifestations internationales



organisées par le club : Challenge Revenu (masculin), Tournoi de la Reine blanche (féminin) et gala inaugural.

Octroi d'aides aux déplacements sportifs aux 7 équipes senior de niveau national recensées sur la Communauté.

Mise en œuvre d'un fonds de dotation au mouvement sportif pour aider les associations à réaliser des projets présentant une dimension intercommunale.

Soutien aux événements sportifs de grande envergure.

Une action en faveur de l'animation sportive

Organisation de Sport Passion, des stages d'une semaine d'initiation à différentes disciplines sportives proposées, chaque été, aux 6-17 ans.



LES FAITS MARQUANTS

De nouveaux investissements pour rénover les équipements sportifs municipaux



À l'issue d'une étude réalisée par le service des sports de la Communauté portant sur le recensement et l'état des salles multisports des communes membres de l'agglomération, le Conseil communautaire a décidé d'inscrire une enveloppe de 3 millions d'euros dans une Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI) pour financer des travaux de rénovation, de 2018 à 2020.

Les travaux devront porter sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, la réfection de vestiaires/douches/sanitaires et la création de bureaux ou de locaux de stockage du matériel sportif.

Le CEMVS toujours en grande forme

Le club d'escrime a obtenu 57 qualifications individuelles dans les deux premières divisions nationales, des minimes aux seniors et gagné 7 médailles. 12 équipes se sont classées en première division nationale (avec 6 médailles) aux championnats de France ; ses tireurs ont décroché 13 sélections en équipe de France pour les championnats d'Europe et du Monde et remporté 4 médailles.

Match France/Russie au sommet

Le 31 mars, devant 700 spectateurs, le Musée Safran à Réau a accueilli, à la veille du Challenge Revenu et du Tournoi de la Reine Blanche, une rencontre inaugurale entre les équipes de France et de Russie de fleuret masculin pour une « revanche amicale » de la finale des Jeux Olympiques de Rio 2016.

LES PERSPECTIVES 2018

Un nouveau soutien aux athlètes

Dans le cadre de son soutien au mouvement sportif, la Communauté a décidé d'aider les athlètes individuels de haut niveau classés sur les listes ministérielles et licenciés sur le territoire communautaire en versant une participation à leurs frais de déplacement.

Le contrat d'objectifs avec le CEMVS en réflexion

Le contrat d'objectifs qui lie la Communauté avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (2015/2018) arrivant à son terme, les travaux concernant sa reconduction seront engagés en 2018.



EN CHIFFRES



270 000 € au titre du soutien aux clubs et aux associations sportives (contrat d'objectifs, subventions, aides aux déplacements...).



56 classes représentant environ **1 500 élèves** ont bénéficié des séances d'initiation à l'escrime proposées par le CEMVS.



Près de **150 000 usagers**, dont **60 000 entrées publiques** pour la saison 2016/2017 de la patinoire.



439 130 € versés au profit des piscines municipales du territoire.



699 stages Sport Passion comptabilisés durant l'été 2017 pour un taux d'occupation de **95 %**.

ENVIRONNEMENT

LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonome. Dans ce cadre, le service assainissement assure les missions suivantes :

Élaboration et mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement (études et travaux).

Suivi de l'exploitation du réseau, dans le cadre de délégations de service public.

Instruction et délivrance des certificats de conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement et suivi administratif.

Contrôle des installations d'assainissement non collectif, dans le cadre no-

tamment de l'instruction des permis de construire.

La Communauté a transféré sa compétence collecte des déchets ménagers et assimilés au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, le SMITOM-LOMBRIC dont elle assure le suivi et le contrôle des prestations de service.



LES FAITS MARQUANTS

Assainissement



Diagnostic portant sur les réseaux venant du lotissement des Uzelles et se rejetant chemin des Prailons, avec préconisations de travaux et création d'un poste de refoulement pour résoudre les problèmes d'inondation à Boissettes.

Réalisation de différentes études portant, notamment, sur la réhabilitation de réseaux d'eaux usées (à Saint-Fargeau-Ponhierry, Le Mée-sur-Seine), la construction du bassin de rétention des eaux pluviales n°4 à Vaux-le-Pénil, ou bien encore le dévoiement des réseaux d'eaux usées, dans le cadre de l'aménagement du TZen 2 à Melun.

Fin des travaux de construction de la station d'épuration de Montereau-sur-le-Jard et de réhabilitation de la station de Seine-Port.

Réalisation de différents travaux sur les réseaux d'eaux usées, pluviales ou de refoulement (Boissise-le-Roi, Melun, Pringy, Saint-Fargeau-Ponhierry...).

Destruction de la station d'épuration vétuste de Maincy et raccordement des réseaux sur la station d'épuration de Boissettes.

Finalisation de la conception pour la réhabilitation de la station d'épuration de Boissise-le-Roi.

Achèvement de la construction du nouveau poste de refoulement n°4, sur le chemin de halage à Dammarie-lès-Lys.

Collecte des déchets



Expérimentation d'un dispositif « Allô encombrants » en remplacement de la collecte en porte à porte des encombrants.



LES PERSPECTIVES 2018

Un nouveau schéma directeur d'assainissement

Un nouveau schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales sera lancé en 2018, avec pour objectif de passer d'une logique curative à une logique préventive et de poser les bases d'une gestion patrimoniale du réseau.

L'enjeu à moyen terme est de diminuer le nombre des interventions d'urgence grâce à une meilleure gestion préventive de l'état du patrimoine de la collectivité. Un audit des délégations de service public sera également lancé.

La mise aux normes de la station d'épuration de Boissise-le-Roi

Le dispositif « Allô encombrants » généralisé

Au vu des résultats de l'expérimentation menée en 2017, le dispositif sera progressivement déployé sur les communes, sous la conduite du SMITOM-LOMBRIC, en 2018.



EN CHIFFRES



8 stations d'épuration, **650 km** de réseaux, **80** postes de relevage et **24** bassins d'orage.



13 millions de m³ d'eaux usées et pluviales traitées chaque année.



4 370 000 € d'investissements.



1 409 certificats de conformité de raccordement au réseau d'assainissement délivrés.



561 interventions d'urgence réalisées sur le réseau d'assainissement pour un montant de **1 182 891 €**.



49 420 T de déchets collectés en porte à porte, dont **37 211 T** d'ordures ménagères résiduelles, **7 450 T** de déchets verts, **2 915 T** d'emballages et **1 844 T** d'encombrants.

FONDS EUROPÉENS



LA COMMUNAUTE EN ACTIONS

L'année 2017 a vu le lancement du Programme de développement urbain « Investissement Territorial Intégré » ITI porté par la Communauté. Ce programme bénéficie de fonds européens FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et FSE (Fonds Social

Européen), sur une programmation 2014-2020, au profit d'actions qui touchent directement la vie quotidienne : l'emploi, l'isolation thermique des logements, la prévention du décrochage scolaire, la santé.

LES FAITS MARQUANTS

Un cadre juridique

Le 13 septembre 2017, les partenaires ont signé une convention de délégation de tâches définissant le cadre juridique et les conditions dans lesquelles la Région Île-de-France (Autorité de Gestion) confie à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (Organisme Intermédiaire ITI) la mise en œuvre du dispositif ITI sur son territoire.

Une gouvernance locale spécifique

Le Comité de Sélection et de Suivi (CSS) du programme ITI créé par la Communauté est l'instance de gouvernance locale chargée de présélectionner les projets éligibles aux Fonds Européens et d'en assurer le suivi opérationnel.

4 projets sur les rails

Courant 2017, le Comité de sélection et de Suivi a validé :

- La création d'un Centre d'Affaires dans les Quartiers, à Melun et Dammarie-lès-Lys, qui a pris pour nom L'Atelier.
- La rénovation thermique de la résidence Espace à Le Mée-sur-Seine.
- La rénovation thermique des bâtiments situés squares Ribot/Siegfried et rue Calmette à Melun.
- La construction d'une maison médicale à La Rochette.

LES PERSPECTIVES 2018

- Programmation de trois nouveaux projets concernant l'éducation, la lutte contre le décrochage scolaire et la formation professionnelle :
 - « Plan persévérance scolaire » porté par la Communauté.
 - « Décroche ton apprentissage » porté par la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine.

« Création d'un pôle ressources et formations - filière aéronautique » porté par le SYMPAV.

- Lancement de 2 appels à projets inscrits dans les axes prioritaires « Favoriser les dynamiques de l'inclusion sociale » et « Investir dans l'éducation et adapter les compétences - volet santé » mobilisant le Fonds Social Européen.



EN CHIFFRES



5,2 M € de Fonds Européens pour le financement des projets ITI.



2,6 M € engagés sur les quatre projets validés par le Comité de Sélection et de Suivi, en 2017, soit la moitié de l'enveloppe totale de l'ITI Melun Val de Seine.

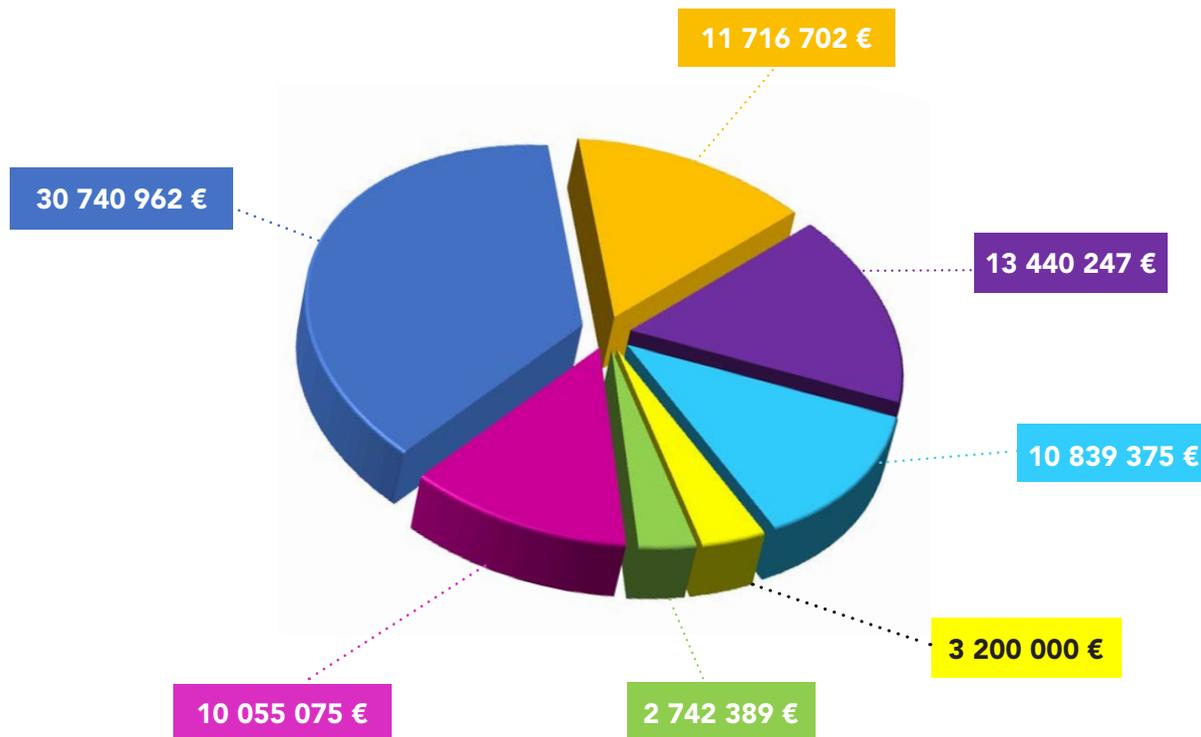
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

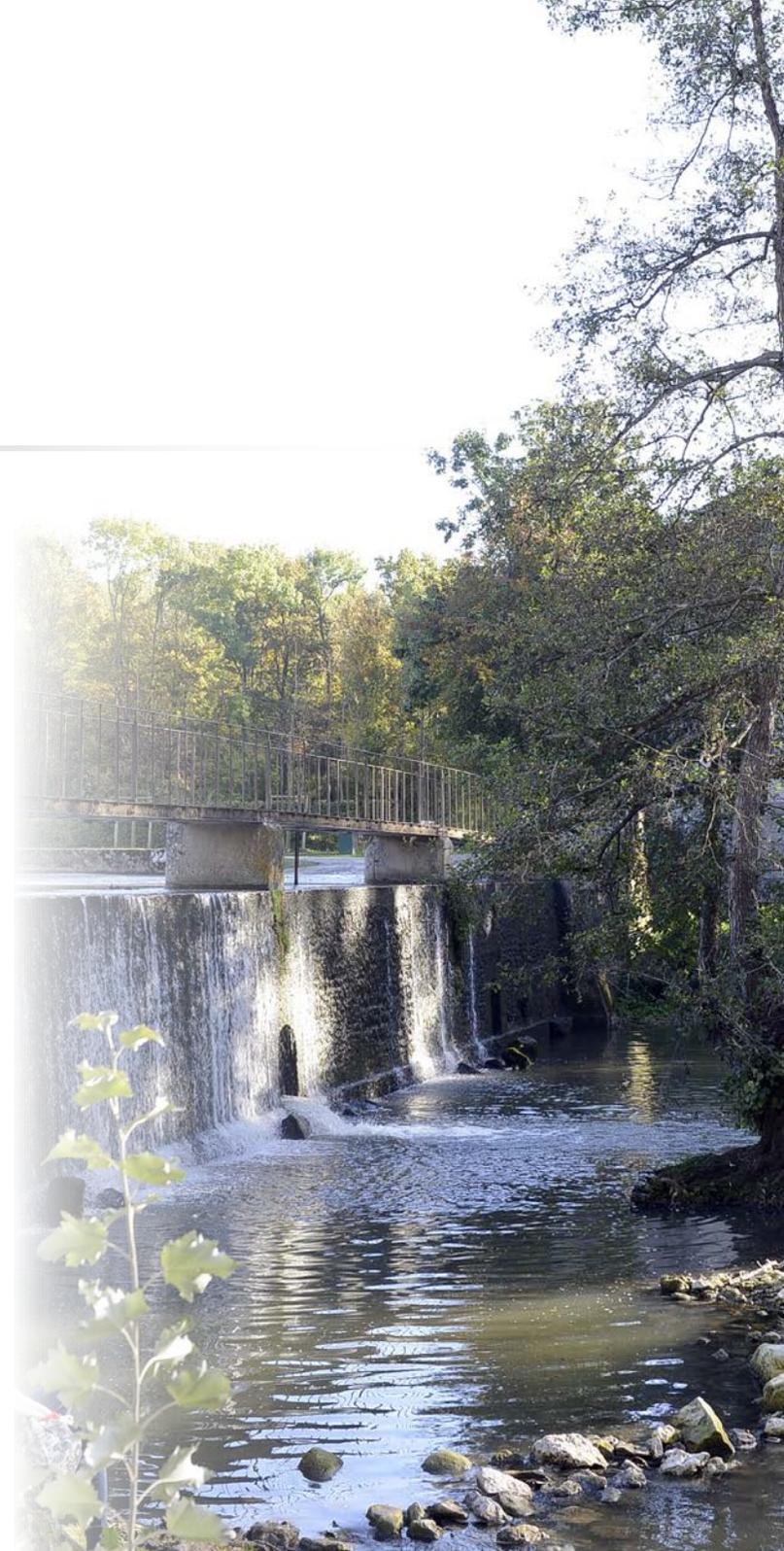


COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRINCIPAL - Recettes de l'exercice : 82 734 750 €
Fonctionnement et investissement

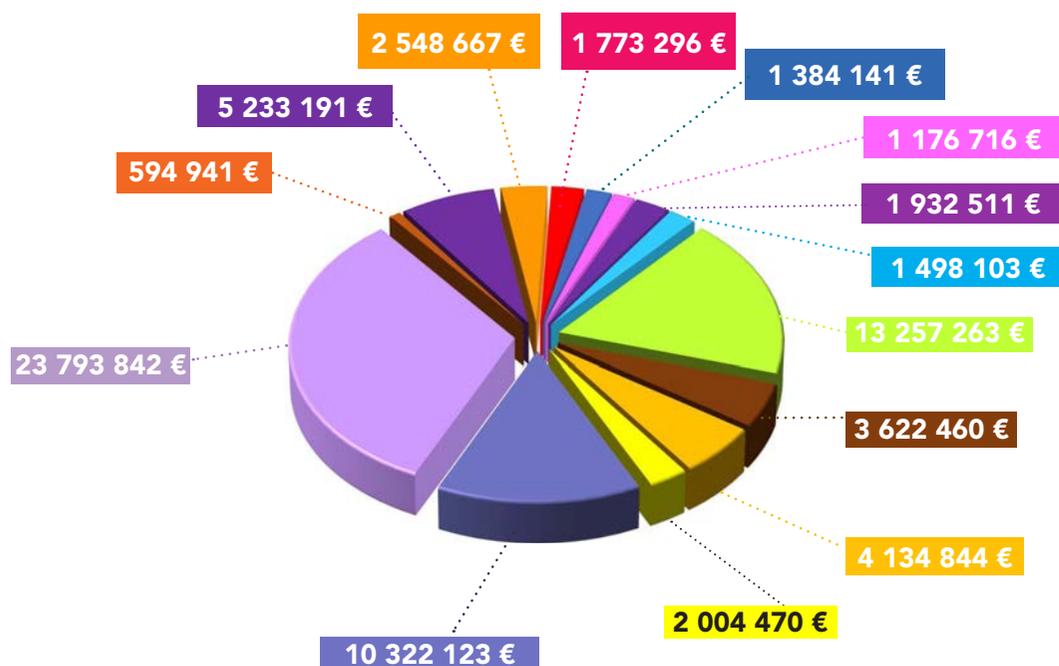


- Taxes foncières et d'habitation (dont CFE)
- Autres impôts des entreprises (CVAE IFER Tascom)
- TEOM
- DGF
- Emprunts
- Subventions d'équipements
- Autres



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses de l'exercice : 73 276 568 €
Fonctionnement et investissement

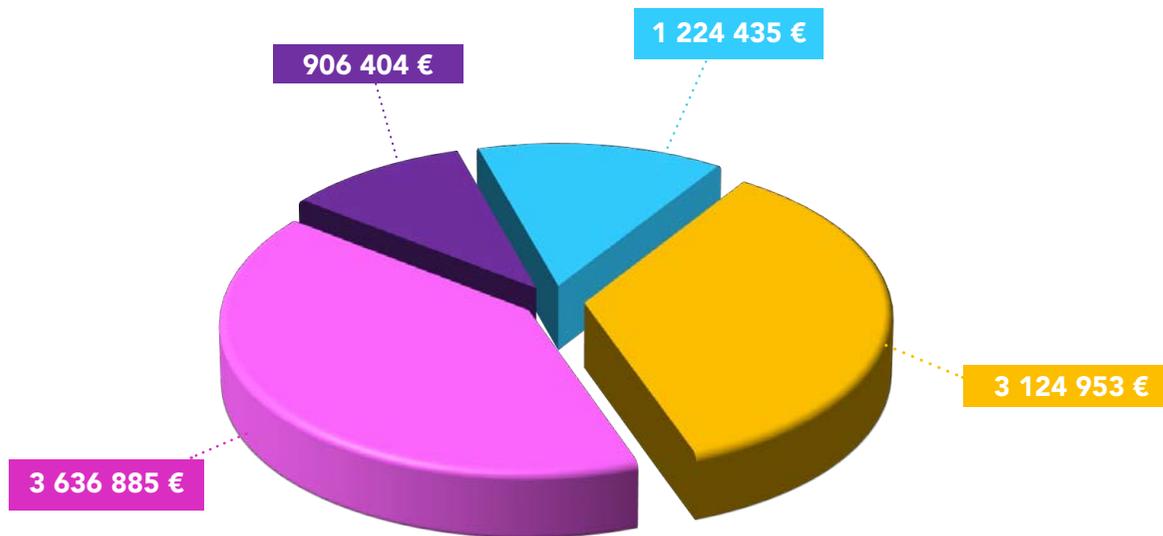


- | | |
|---|--|
| Reversements aux communes | Habitat et Gens du voyage |
| Participation aux programmes de rénovation urbain | Eaux pluviales |
| Reversements de fiscalité à l'État (FNGIR, FPIC) | Ordures ménagères |
| Remboursement d'emprunts | Mobilité |
| Incendie | Aménagement urbain, économie, emploi |
| Enseignement supérieur | Culture et sport |
| Politique de la ville, Sécurité et Prévention de la délinquance - insertion professionnelle | Autres dont frais d'administration générale et rémunérations |



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT - Recettes de l'exercice : 8 892 677 €
Fonctionnement et investissement



Redevance d'assainissement

Eaux pluviales

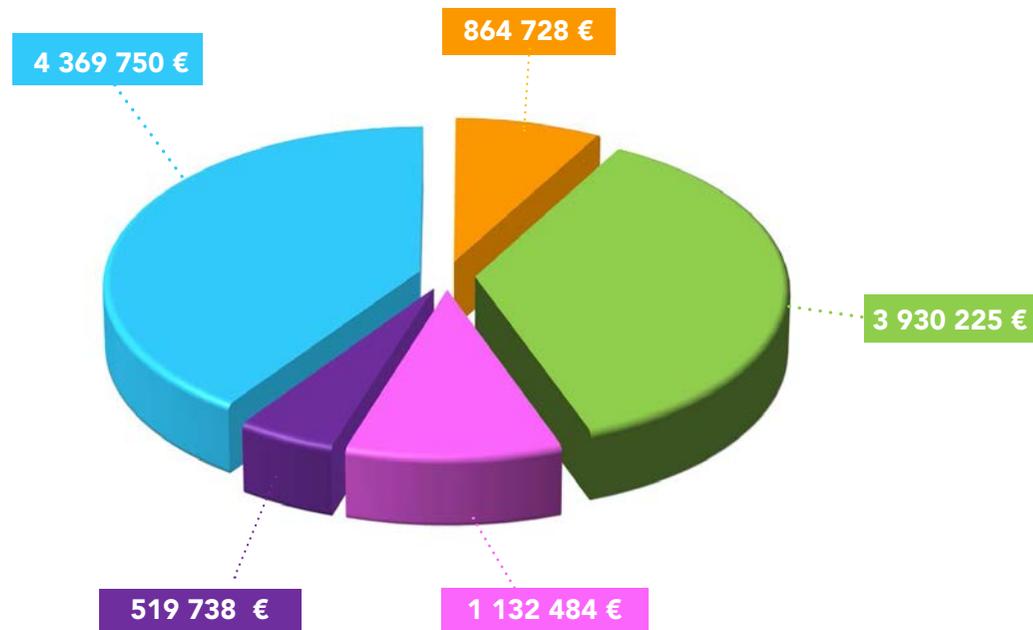
Subventions

Autres dont refacturation
au SAN

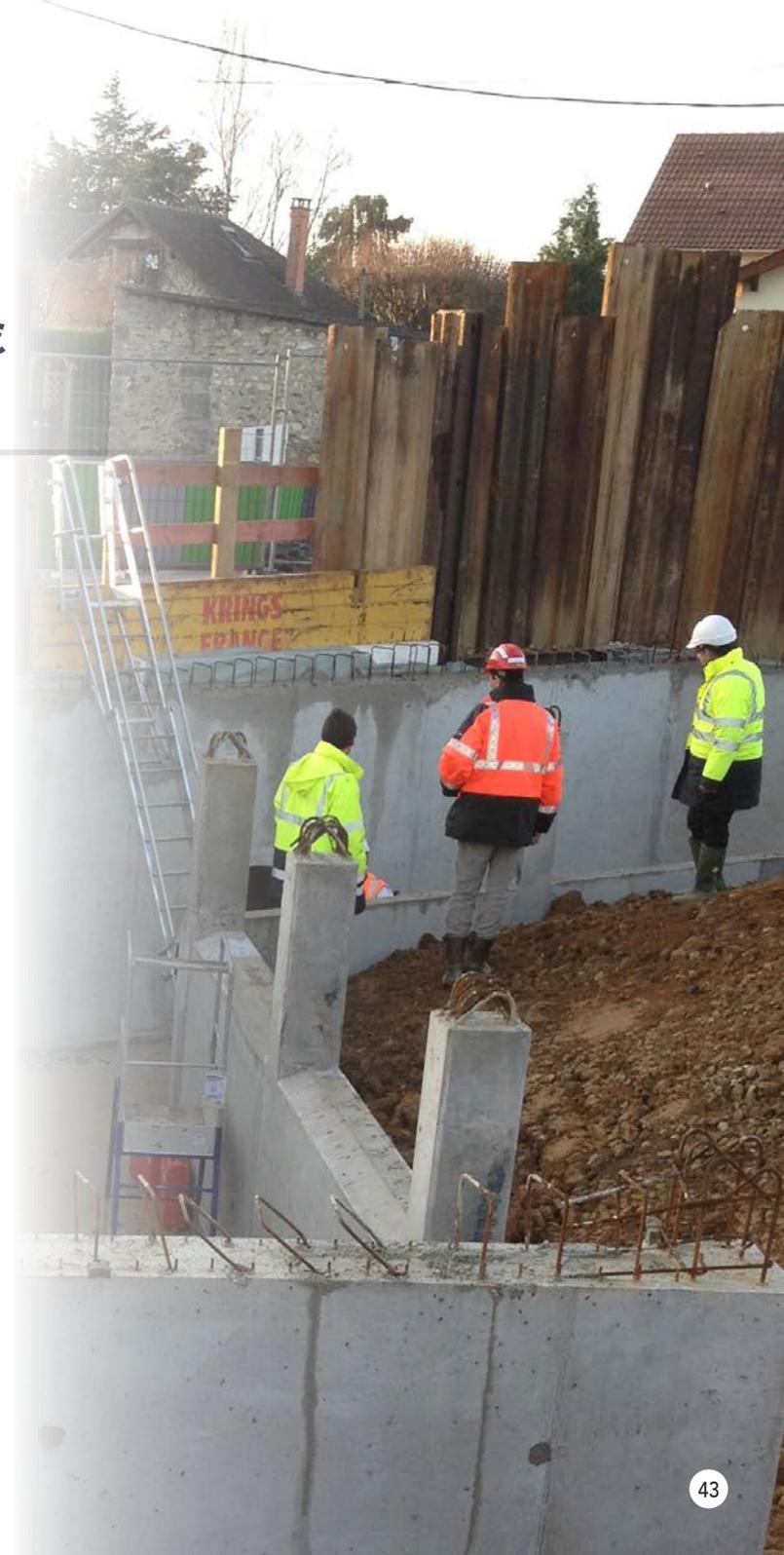


COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT - Dépenses de l'exercice : 10 816 925 €
Fonctionnement et investissement



- Remboursement du budget principal
- Entretien
- Travaux
- Remboursement d'emprunts
- Autres





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Melun Val de Seine

297, rue Rousseau Vaudran
CS 30 187 - 77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

 /agglomelunvaldeseine

 www.melunvaldeseine.fr

 01 64 79 25 25

